

PV DE COMMISSION

**COMMISSION NATIONALE DE MARCHÉ
CNM - PV DE LA RÉUNION N° 3 / 2017
11 avril 2017 au siège de la FFA**

Présidence Dominique PLEE

Présents Edouard ANTCZAK, Alexis AUGER, Ghislaine BARBOSA, Svetlana BARTHELEMY, Raymond BAUDOUR, Maryse BRETON, Pascal CHIRAT, Jean-Pierre DAHM, Richard DELAUNAY, Gilbert DUVAL, Jeannine GOSSELIN, Hélène HASLAY, Emile HERRY, Jean-Louis LAFLEUR, Grégory MASSE, Hugues PANNIER, Valérie PASQUIER, Pascal SURDON.

Après un mot d'accueil et la vérification des membres présents, le Président Dominique PLEE ouvre la séance en rappelant à tous, le nouveau mode de fonctionnement de la Commission nationale de marche comme défini lors de la réunion des Présidents des commissions et comités du samedi 28 janvier 2017.

1. PROCES-VERBAL DE RÉUNION

La Commission adopte le PV n°2 de la réunion du 21 mars 2017.

2. MODIFICATION DU REGLEMENT DES COMPETITIONS 2018

La CNM étudie les nouveaux règlements :

- ➔ Les Critériums Nationaux de printemps des jeunes de marche.
Les Critériums Nationaux de printemps des jeunes seront organisés conjointement aux Championnats de France des 20 et 50 km le 18 mars 2018. A ce jour, pas d'implantation définie. Le circuit devra faire obligatoirement 1km afin de pouvoir recevoir les catégories minimales et cadets. Les athlètes féminins et masculins de la catégorie minimale auront le choix entre le 3km et le 5km. Les athlètes féminins et masculins de la catégorie cadet auront le choix entre le 5km et le 10km.

Les athlètes juniors effectueront un 10km. Les Critériums de printemps n'accueilleront plus les catégories benjamins. De même, les Championnats de France des 20 et 50km ne serviront plus de support aux championnats régionaux.

- ➔ Les Championnats nationaux de relais de marche.
 - Afin de dynamiser les Championnats nationaux de relais, la CNM propose des équipes mixtes avec obligation de comprendre au moins un homme et au moins une femme.
 - Un seul minimale (G et F) pourra toujours participer, mais sur la distance la plus courte soit 2800m.
 - Distance : 2800m-5200m-4800m-5200m
 - Pénalisations : Le chef juge comptabilisera les cartons rouges. A chaque fois que celui-ci aura 3 cartons rouges de 3 juges différents pour le même athlète, une pénalité **d'une minute** sera appliquée pendant son parcours.

3. VALIDATION DES MODALITES DE QUALIFICATION 2018

- ➔ Championnats de France des 20 km masculins et féminins :
50 athlètes seront qualifiés au bilan des 20km et 20 000m confondus : la période de qualification débute le lendemain des Championnats de France de l'année précédente.
La participation aux Championnats de France élite qualifiera automatiquement (ES et SE).
- ➔ Championnats de France des 50 km masculins et féminins :
La réalisation des minima suivra et autorisera la participation aux Championnats de France des 50km :
 - 20km : 1h40
 - 35km : 3h50
 - 50km : 6h00
- ➔ Critériums Nationaux de printemps des jeunes :
Il suffira de justifier d'une performance sur l'année N-1.
- ➔ Championnats Nationaux :
Seront qualifiés au maximum 20 participants. Les critères de qualification seront les mêmes que pour les espoirs.

4. LES REGLEMENTS DU CHALLENGE DES LIGUES ET DU CHALLENGE JENEVEIN

- ➔ Le challenge des Ligues :
 - le maillot de ligue est autorisé voire même conseillé,
 - les inscriptions se feront sur le site de la CNM par les ligues ou les clubs,
 - en ce qui concerne le calcul des points du challenge, le premier athlète de chaque ligue marque des points.
- ➔ Le challenge JENEVEIN :
 - le règlement est inchangé pour l'année 2017. Il sera étudié lors d'une prochaine réunion pour 2018.

5. CALENDRIER 2018

Le calendrier 2018 est en cours d'élaboration.

6. INTERVENTION DES PRESIDENTS DES CRM

- ➔ Pays de la Loire :
 - il n'y a plus de formateur de juge de marche,
 - il faut redynamiser la CRM qui est presque inexistante.
- ➔ Ile de France :
 - pas de problème particulier,
 - on constate une baisse des effectifs dans les pelotons,
 - la ligue a mis en place des pôles d'entraînement.

- ➔ Hauts de France :
 - ligue recomposée avec la Picardie,
 - en transition avec l'ancien président de la CRM,
 - redynamisation de la marche.

- ➔ Bourgogne Franche-Comté :
 - gros problème de juges,
 - la nouvelle CRM souhaiterait se positionner sur l'organisation des Championnats de France de 20 et 50km dans les années à venir.

- ➔ Auvergne Rhône Alpes :
 - la commission est composée de 14 membres, un président et deux présidents délégués,
 - chaque année mise en place d'un regroupement de 50 marcheurs,
 - les juges de marche n'ont pas toujours la même fonction (juge, référent tableau, secrétaire),
 - la CRM regrette le départ de quelques marcheurs, mais d'autres arrivent,
 - le président de la CRM possède les adresses de messagerie de tous les marcheurs.

- ➔ Normandie :
 - comme certaines autres ligues, la ligue de Normandie rencontre quelques difficultés de mise en place,
 - mise en place d'épreuves de durée qui ont mobilisé peu de monde,
 - problème de jury également.

- ➔ Grand Est :
 - la Nouvelle ligue est composée de l'Alsace, la Lorraine et la Champagne-Ardenne ; elle représente 10 départements,
 - peu d'athlètes, mais un bon niveau d'ensemble,
 - collaboration avec la COT en ce qui concerne les remises à niveau par les trois officiels nationaux qui sont Hervé Desmoulins, Svetlana Barthélémy et Maryse Breton,
 - projet de représenter la ligue à la journée nationale des ligues en 2018 avec le soutien de la ligue et du CTS Eddy RIVA.

- ➔ Provence-Alpes-Côte d'Azur :
 - rassemblement de la Provence et Côte d'Azur avec 6 départements,
 - la CRM est composée de 12 membres,
 - création de 3 pôles : un pôle rassemblement, un pôle relation avec la CSO et un pôle relationnel avec la communication sur la marche athlétique.

- ➔ Aquitaine :
 - difficultés de mise en place de la CRM,
 - afin d'éviter les déplacements les réunions se font par conférence téléphonique.

- ➔ Occitanie :
 - la CRM est composée de 13 départements : mise en place d'une co-présidence,
 - on retrouve des athlètes qui pratiquent la marche en Midi-Pyrénées, mais pas en Languedoc,
 - lors de la première réunion, afin d'éviter les trop grands déplacements, il a été décidé d'organiser les compétitions sur un axe Toulouse Béziers. Cependant la CSO en a décidé autrement et les a implantés en Lozère,

- proposition de points FFA pour le 50km féminin.
- ➔ Centre - Val de Loire :
 - rassemble 6 départements,
 - deux personnes par département siègent à la CRM,
 - organisation de deux compétitions sur route,
 - à partir de 2019, il n'y aura plus de salle d'athlétisme sur le territoire de la ligue.
- ➔ Bretagne :
 - le renouvellement des membres de la CRM s'est effectué sans problème. Emile HERRY en est le Président avec une adjointe Patricia LANDREAU qui prend des repères pour prendre la suite à la prochaine olympiade,
 - au niveau des compétitions le challenge Mario Gatti sert de base aux compétitions régionales en dehors des championnats officiels. Une bonne participation avec 80 à 100 engagés par manche,
 - pour le suivi régional, une ETR marche a été reconduite avec 2 stages de deux jours et deux journées d'animation sur le site de chaque stage,
 - la formation de juges de marche régionaux a été faite et deux candidats ont réussi l'écrit. Il leur reste la pratique à valider. Une session de remise à niveau des juges breton a été faite le 25 mars par Jean-Pierre DAHM, 13 juges ont participé et apprécié la prestation de Jean-Pierre,
 - une équipe élargie a participé au challenge des Ligues sur le 20km (Trophée Jean DAHM) dans le cadre du challenge FACOETTI,
 - Enfin cet hiver, la Bretagne a accueilli les Championnats de France en salle à Rennes, l'occasion pour nos juges de participer à un évènement National.

7. QUESTIONS DIVERSES

- ➔ Mallettes de juge de marche : les livraisons de celles-ci suite aux commandes enregistrées, devraient désormais pouvoir se faire dans les meilleurs délais.
- ➔ Agenda : La prochaine réunion de la CNM plénière aura lieu le mardi 7 novembre à 10h30.

Séance levée à 18h00

Prochaine réunion du groupe permanent : mardi 6 juin 2017 à 14h00.

Dominique PLEE
Président CNM

Maryse BRETON
Secrétaire